

MINISTÈRE
DES
~~ÉTRANGÈRES~~
RELATIONS EXTERIEURES
DIRECTION
D'ASIE ET OCÉANIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 7 décembre 1984

RECEIVED
FEB 16 1985

LE DIRECTEUR

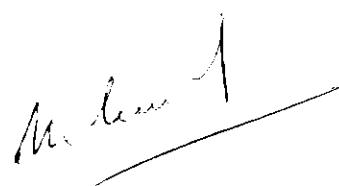
N° 56 /AS

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 1er octobre 1984 par laquelle vous sollicitez une intervention du gouvernement français auprès des autorités de Hanoï en faveur des prisonniers politiques au Vietnam.

L'attachement au respect des Droits de l'Homme, partout dans le monde, est une dimension fondamentale de la politique étrangère de mon pays. Vous pouvez être assurée que, dans le cadre du dialogue amical, mais sans complaisance, que nous entretenons avec le gouvernement vietnamien, les questions humanitaires ne sont jamais absentes. Si la situation des personnes détenues dans les camps de rééducation au Vietnam constitue un motif constant de préoccupation pour le gouvernement français, celui-ci intervient également par les voies appropriées en faveur des cas individuels qui lui sont soumis. L'expérience montre que, plus qu'une démarche globale, ce type d'action obtient les résultats les plus encourageants.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.



Madame KHUC MINH THO
Families of Vietnamese political
prisoners association
5555 Columbia Pike Suite D
Arlington Virginia 22204

Michel COMBAL